



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/94/6

24 avril 2024

FRANÇAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-quatorzième réunion
Montréal, 27 – 31 mai 2024
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire¹

**ÉTAT D'AVANCEMENT RELATIF À L'ÉTUDE THÉORIQUE POUR
L'ÉVALUATION DU PROGRAMME D'AIDE À LA CONFORMITÉ**

Introduction

1. Lors de sa 93^e réunion, le Comité exécutif a approuvé le cahier des charges² relatif à l'étude théorique pour l'évaluation du Programme d'aide à la conformité (PAC) du PNUE (décision 93/9). Le présent document fait état de l'avancement depuis cette approbation.

2. L'Administratrice principale, Suivi et évaluation (SMEO) gère le processus afin de livrer l'évaluation de l'étude théorique, qui sera préparée par un consultant. L'unité d'évaluation fournira une assurance qualité et supervisera l'avancement des travaux, en accord avec l'échéancier approuvé dans le cahier des charges susmentionné.

Progrès

3. Le processus de recrutement a été lancé en janvier 2024 selon les procédures administratives standards publiées dans le portail intégré des Nations Unies pour le recrutement (Inspira); l'avis de poste à pourvoir a été largement diffusé sur le site Web du Fonds multilatéral ainsi que sur les canaux de la communauté d'évaluation, en utilisant la plateforme du Groupe d'évaluation des Nations Unies. Par conséquent, un évaluateur consultant chevronné a été recruté et a amorcé les travaux vers la mi-mars 2024.

4. La SMEO a présenté le consultant au dirigeant du PAC et a préparé une sélection de documents à titre d'intrants préliminaires pour l'examen théorique. L'unité d'évaluation et le Secrétariat, ainsi que

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/94/1

² UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/12/Rev.1

l'équipe d'OzonAction fourniront des renseignements supplémentaires au consultant, selon les besoins, pour exécuter les travaux d'évaluation.

5. Les membres du personnel du PAC ont diligemment entrepris l'évaluation grâce à des réunions préparatoires avec le Secrétariat et la SMEO et ils appuient l'approche participative qui a été utilisée dans l'évaluation précédente des réseaux nationaux des agents nationaux de l'ozone en 2022 et 2023³. Le consultant a été informé de la nécessité d'éviter la duplication des travaux réalisés sur l'évaluation des réseaux régionaux et est conscient que l'étude théorique devrait faire référence aux réseaux régionaux uniquement dans la mesure requise pour l'intégralité et la compréhension claire du fonctionnement global du PAC et de son rendement. Le consultant a accès aux renseignements recueillis précédemment pour l'évaluation des réseaux régionaux, s'ils s'avèrent pertinents à l'analyse générale.

6. La date de livraison prévue du consultant est en accord avec l'échéancier approuvé, en septembre 2024, à temps pour la présentation finale de l'étude théorique prévue pour la 95^e réunion.

Recommandation

7. Le Comité exécutif pourrait envisager de prendre note de l'état d'avancement relatif à l'étude théorique sur l'évaluation pour le Programme d'aide à la conformité, tel que contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/94/6.

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/6